

Colas Est tire parti des clauses d'insertion

by Le Moniteur - vendredi, juin 20, 2014

<http://correspondances.fr/colas-tire-parti-clauses-dinsertion/>

Souvent vécues comme des contraintes, les heures d'insertion figurant dans les marchés publics peuvent se transformer en opportunité d'intégrer progressivement des personnels formés. L'agence Meuse de Colas Est, qui comporte deux établissements à Damvillers et à Void-Vacon, en a fait la démonstration en convertissant 4 490 heures d'insertion liées à une demi-douzaine de contrats publics en deux embauches inscrites dans le cadre du contrat emplois d'avenir.

Réalisé grâce au Groupement des employeurs pour l'insertion et la qualification (Gieq BTP) de Lorraine, le montage a permis à l'entreprise de sélectionner deux personnes éligibles aux dispositifs d'insertion et de les intégrer à l'activité quotidienne de l'entreprise, toutes les heures effectuées entrant en compte dans les obligations contractuelles.

Le Gieq s'est chargé de présélectionner les deux candidats en partenariat avec la Mission locale pour l'emploi. Recrutées dans le cadre d'un contrat d'avenir pour une durée d'un an, les deux recrues suivent en parallèle une formation auprès de l'Afpa de Verdun. Si la conjoncture le permet, Colas Est envisage de convertir ces contrats d'avenir en CDI.